

Jean-Paul II accueilli par des écoliers à son arrivée en Argentine p. 6

la tribune

Forum

Vivre en 87 p. 4  
Informations générales pp. 5 à 7

Si ce n'est deux engagements du président américain

# Le sommet Mulroney-Reagan n'a rien donné

par Pierre APRIL

**OTTAWA (PC) — Le sommet Mulroney-Reagan n'a rien donné, si ce n'est un engagement du président des Etats-Unis à continuer les pourparlers sur les épineuses questions des pluies acides et de la souveraineté canadienne dans l'Arctique.**

A la toute fin de son allocution devant le Parlement, hier, le président Reagan a ajouté deux petites phrases qui selon le porte-parole du gouvernement canadien, tiendront lieu de communiqué conjoint pour résumer le contenu de ce troisième sommet entre les deux hommes.

"Le premier ministre (Mulroney) et moi, a précisé le président, nous sommes entendus pour considérer sa proposition d'accord bilatéral sur les pluies acides, en tenant compte des ententes traditionnelles pour contrôler la pollution sur notre part des eaux internationales.

"Le premier ministre et moi, a-t-il poursuivi, avons discuté de la question des eaux arctiques et nous nous sommes mis d'accord pour insuffler un nouvel élan aux discussions déjà en cours. Nous sommes déterminés à trouver une solution qui s'appuie sur notre mutuel respect de la souveraineté de l'un et de l'autre et de notre sécurité commune et d'autres intérêts."

**Progrès intéressant**

Immédiatement après le départ du président Reagan, les porte-parole du gouvernement canadien ont accordé une séance d'information, au cours de laquelle ils ont tenté de démontrer que ces deux engagements de l'administration améri-

caine représentaient un progrès intéressant, "du mouvement dans les dossiers".

Ils ont expliqué que c'est à l'heure du lunch, hier, à la résidence du premier ministre au 24 Sussex, que la délégation canadienne, en collaboration avec les invités américains, avaient réussi, après 45 minutes de discussion, à les convaincre de faire ajouter ces deux engagements au discours du président Reagan.

Au cours de la même séance d'information, les porte-parole canadiens ont ensuite tenté de démontrer que les Américains se trompaient en prétendant que le premier ministre Mulroney venait de reculer en acceptant de parler d'un accord plutôt que d'un traité comme il l'avait fait dimanche, lors de son premier tête-à-tête avec son invité.

Pendant plus de vingt minutes, les hauts fonctionnaires ont expliqué que dans le droit international, il n'y a pas de différence entre un accord, un traité ou une entente et qu'il est faux de prétendre que l'administration canadienne a reculé.

Le proposition de M. Mulroney de mettre sur pied un comité canado-américain non-partisan, composé de membres des deux gouvernements, pour rédiger un traité commun sur la réduction des émissions polluantes, était devenue, hier, "une proposition exploratoire du Canada sur les pluies acides".

Au chapitre des droits canadiens

sur les eaux territoriales de l'Arctique, le Canada s'est fait dire qu'il n'était pas le seul à prétendre à cette souveraineté. Dans son discours officiel le président Reagan a été explicite: "C'est votre Canada et notre continent", a-t-il dit.

**A la dernière minute**

Et dans les deux phrases ajoutées à la dernière minute, il a rappelé qu'un accord sur cette question impliquait une reconnaissance mutuelle de la souveraineté.

Là encore, les porte-parole du gouvernement canadien ont éprouvé toutes les misères du monde à prouver que le Canada avait effectivement avancé dans le dossier.

Pendant que les Canadiens prétendent que ces eaux nous appartiennent et doivent être soumises aux lois canadiennes, ils soulignent qu'ils ne veulent pas empêcher d'autres nations de les utiliser à certaines conditions. "Les différences légales, ont dit les porte-parole, entre le Canada et les Etats-Unis sont très difficiles à surmonter et il est impossible de prédire que nous parviendrons à un accord."

La seule consolation est venue du dossier sur le libre-échange. L'emphasis donnée à ce sujet par le président dans son discours a fait dire aux porte-parole canadiens qu'un accord est toujours prévisible d'ici la fin de l'année. Selon eux, il ne fait plus de doute que l'administration américaine est sérieuse. "Les négociateurs des deux équipes, ont-ils dit, devraient se sentir encouragés par les propos du président."



Le président américain Ronald Reagan est applaudi après son discours à la Chambre des communes. A ses côtés se trouvent le premier

ministre Brian Mulroney et Mmes Nancy Reagan et Mila Mulroney. Tout de suite en arrière, on aperçoit des ministres conservateurs.

## Turner prie Reagan de négocier un traité d'air pur

**OTTAWA (PC) — Le chef libéral John Turner a prié le président Ronald Reagan, hier, de négocier un traité d'air pur avec le Canada, afin de réduire les pluies acides, qui détruisent des lacs et des forêts dans les deux pays.**

M. Turner, qui a eu un entretien de 25 minutes avec le président américain, a de plus abordé les questions du libre-échange et de la souveraineté canadienne dans l'Arctique.

Le leader libéral a proposé comme modèle de traité d'air pur le traité qui a défini les frontières maritimes des Grands Lacs.

"J'ai rappelé au président, a déclaré M. Turner, que le meilleur

leur traité que nous ayons jamais eu avec les Etats-Unis, et qui représente l'une des meilleures ententes au monde, est ce traité de 1909 entre le Canada et les Etats-Unis."

M. Turner a demandé à M. Reagan, d'un autre côté, de reconnaître sans restriction la souveraineté totale du Canada dans le passage du Nord-Ouest. Les Etats-Unis soutiennent que ce passage est ouvert à tous les pays.

M. Turner a servi de conseiller à MM. Reagan et Robert Kennedy sur les relations canado-américaines, en 1968, au moment où les deux hommes cherchaient respectivement l'investiture de leur parti comme candidats à la présidence des Etats-Unis.

## Selon l'opposition néo-démocrate Mulroney et Clark n'ont pas donné l'heure juste

par Pierre APRIL

**OTTAWA (PC) — L'opposition néo-démocrate aux Communes a accusé, hier, le premier ministre Brian Mulroney et le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Joe Clark, de ne pas avoir donné l'heure juste au président Ronald Reagan.**

Selon elle, ils n'ont pas cessé de dire que depuis quelques mois ils avaient fait connaître les positions canadiennes au président Reagan, dans différents dossiers.

**IDS**

La critique néo-démocrate des Affaires extérieures, Pauline Jewett, a précisé que les conservateurs ont prétendu avoir informé les Américains qu'ils ne voulaient rien entendre de l'Initiative de défense stratégique, qu'ils n'appréciaient pas l'intervention américaine au Nicaragua, en Amérique centrale.

"Pourtant, a-t-elle indiqué, M. Reagan arrive ici et c'est comme s'il n'avait jamais entendu parler de la position canadienne.

"Il prononce un discours, a dit Mme Jewett, où toutes ces questions sont littéralement reprises. Je suis déçonnée, de voir un président nous arriver et nous parler comme si nous étions des petits enfants, qui n'ont aucun intérêt en regard des grandes questions qui touchent l'Amérique."

Mme Jewett a précisé qu'elle n'en revenait pas de voir comment le gouvernement Mulroney avait été faible dans toutes ces questions et dans nos relations avec le président des Etats-Unis.

**Faiblesse**

"Il semble que nous avons été incapables, a-t-elle ajouté, de lui faire comprendre nos préoccupations dans les différents dossiers."

Pour le leader de l'opposition libérale, John Turner, le président Reagan a décidé d'ajouter deux phrases à son discours traitant des pluies acides et de la souveraineté

canadienne dans l'Arctique, parce que le premier ministre Mulroney lui a laissé entendre qu'il n'était pas satisfait des résultats de ce sommet de 24 heures.

"Dans le texte officiel, a dit M. Turner, il n'y avait rien, aucun engagement, sinon de poursuivre les discussions."

M. Turner estime que le président Reagan refuse toujours de reconnaître la souveraineté canadienne inconditionnelle dans l'Arctique. "Il ne s'engage qu'à poursuivre les discussions, a-t-il dit, ce n'est pas beaucoup."

**Conduite blâmée**

Le chef libéral a blâmé la conduite de certains députés du Nouveau parti démocratique qui ont décidé de chahuter le président des Etats-Unis aux Communes, parce qu'ils n'étaient pas d'accord avec certaines visions politiques de leur invité.

"On doit une courtoisie, a-t-il dit, au président des Etats-Unis, même si on n'est pas d'accord avec chaque mot prononcé. Il s'est bien comporté, il est notre voisin, c'est un homme courtois et j'étais embarrassé des agissements des députés du NPD."

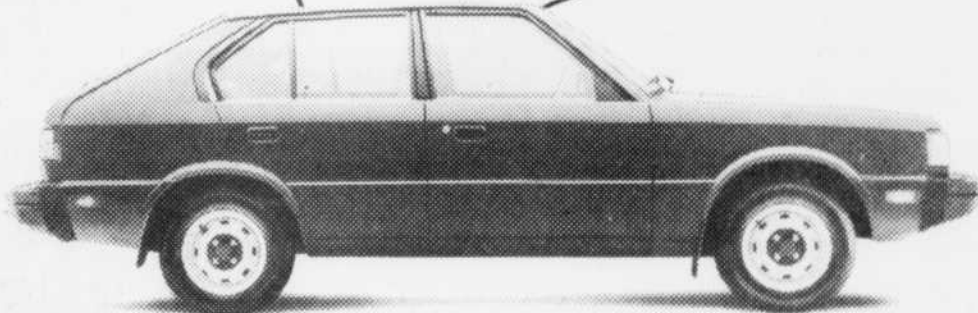
Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Joe Clark, qui s'est longuement entretenu, au cours de cette visite officielle avec son homologue George Schultz, était satisfait des résultats de ce troisième sommet Reagan-Mulroney.

"En ce qui concerne les pluies acides, a-t-il indiqué, le président des Etats-Unis vient d'indiquer qu'il est prêt à considérer la position du premier ministre Mulroney de conclure un accord ou de rédiger un traité formel entre les deux pays pour fixer les échéanciers.

## Hyundai Pony L

- ÉQUIPEMENTS STANDARD:**  
Servofreins  
5 pneus radiaux Michelin quatre saisons ceinturés d'acier  
Phares au quartz halogène scellés  
Rétroviseur intérieur jour/nuit  
Désembumeurs latéraux  
Verrouillage de sécurité des portières arrière  
Rétroviseur extérieur gauche  
Avertisseur sonore à deux tons  
Éclairage du tableau de bord à rhéostat  
Troisième feu de freinage surelevé  
Moquette intégrale  
Sièges avant inclinables  
Système de chauffage avec soufflerie à quatre vitesses  
Accoudoirs  
Des essuie-glace/lave-glace à balayage intermittent avec cadence variable  
Cache-bagages arrière  
Dégivreur de lunette arrière avec minuterie  
Rangement compact des outils  
Boîte à fusibles à l'intérieur  
Banquette arrière escamotable  
Éclairage dans le coffre  
Allume-cigarette  
Poignées de maintien (avant et arrière)  
Pare-soleil jumelés avec pochette côté conducteur  
Totalisateur kilométrique  
Ceintures de sécurité de couleur harmonisée et carillon avertisseur  
Antenne radio  
Panneau d'accès au réservoir à essence verrouillable  
Silencieux recouvert d'aluminium  
Des garde-boue à l'avant et à l'arrière  
Protecteurs de logement des roues avant  
Enjoliveurs de roues  
Traitement spécial protecteur anti-corrosion  
Démarrateur et batterie à haut rendement  
Alternateur 70A à haut rendement

Pony 87  
**RABAIS COMPTANTS**  
du fabricant  
500\$ et 900\$  
jusqu'au 30 avril!



Notre longue liste d'équipements standard garde la concurrence loin derrière.

Et maintenant, avec nos prix, on la perd de vue!

\*Établi selon le prix de détail suggéré par le fabricant moins un rabais de 500 \$ du fabricant, taxe, transport, préparation et immatriculation en sus. Prix de la concurrence établis selon les prix de détail suggérés par les fabricants au 24 janvier 1987 et 24 février 1987 et ventes auprès des concessionnaires. Les rabais du fabricant sont accordés chez les concessionnaires participants.

<del>6 795\$</del>	Honda Civic	Toyota Tercel	Mazda 323
6 295\$*	7695\$*	7898\$*	8 150\$*

s'applique uniquement aux voitures neuves

Hyundai Pony: Depuis deux ans, la sous-compacte la plus vendue au Canada!

**HYUNDAI**  
Des voitures bien pensées.

Hyundai de l'Estrie  
4500, boul. Bourque  
Sherbrooke (Rock Forest)  
564-0777

Bouchard Automobiles  
1275, boul. St-Joseph  
Drummondville 477-0673

Hyundai Coaticook  
4 Route 147  
Coaticook 849-4166

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

## Une réforme qui tarde

En parcourant le dernier rapport du Commissaire aux langues officielles, nous revient inévitablement à la mémoire cette intervention de décembre dernier de M. Mulroney en faveur de la protection du français au Québec. C'est que les progrès en matière de bilinguisme officiel au Canada sont plutôt modestes et que la réforme promise par le gouvernement fédéral tarde à venir.

M. D'Iberville Fortier note une sous-représentation des francophones dans plusieurs secteurs de l'administration fédérale. Ayant été largement exposé devant la Commission mixte des langues officielles il y a quelques mois, le cas de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) retient évidemment l'attention; on se souviendra que la GRC a abaissé son objectif de participation francophone à 12 pour cent alors que le taux habituel de 27 pour cent avait pourtant déjà été diminué à 20,8 pour cent pour tenir compte du fait que la grande partie des effectifs est concentrée dans l'Ouest canadien.

Mais il n'y a pas que la GRC qui bafoue les droits des francophones. On note aussi dans le rapport de M. Fortier la situation déplorable à Pétro-Canada où on considère que les obligations linguistiques se limitent à l'aspect visuel, celle du ministère de la Défense nationale où,

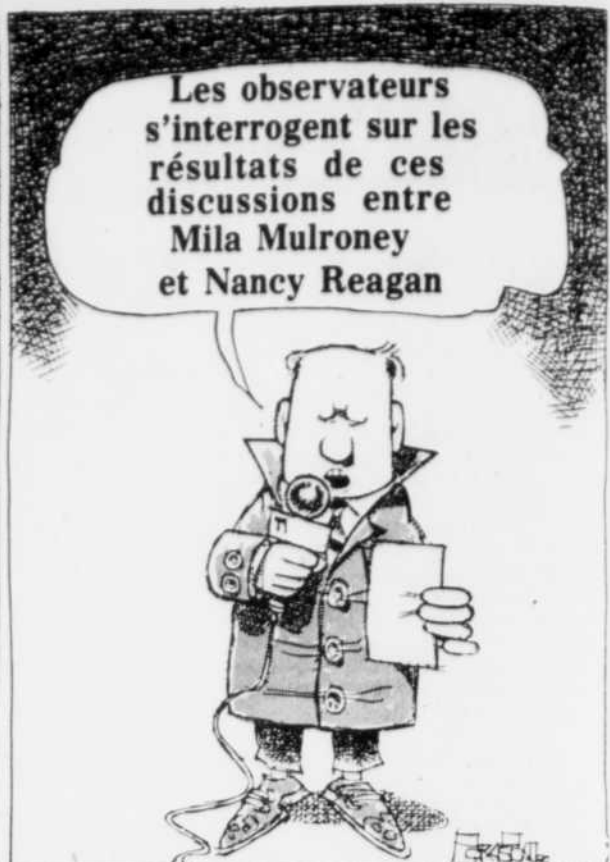
pour reprendre l'expression du Commissaire, on retrouve une "pléthore" d'anglophones unilingues à des postes militaires en principe bilingues, etc.

Une note positive: l'Ontario s'est donné en 1986 des garanties touchant les services en langue française et a étendu les droits du français devant les tribunaux. Mais, remarque M. Fortier, "la situation d'un grand nombre de communautés minoritaires demeure précaire et on ne semble pas disposer de tous les moyens nécessaires pour renverser les tendances".

Depuis déjà plusieurs années, le Commissaire aux langues officielles constate que le bilinguisme fait du surplace, qu'il subit même des reculs à certains égards. De toute évidence, la loi actuelle sur les langues officielles doit être révisée. Le Commissaire Fortier rappelle que le premier ministre Mulroney s'y était engagé. C'était en 1984, le début de son mandat. En ce domaine comme en d'autres d'ailleurs, on attend toujours la réalisation des promesses.

En attendant que cette réforme vienne, le rapport de M. Fortier souligne au chef conservateur qu'il n'a pas de leçon à donner en cette matière.

Roch Bilodeau



### LETTRE OUVERTE

## Retraités pris en otages par le gouvernement Bourassa

M. André J. Hamel  
député de Sherbrooke

Le Conseil régional de l'Age d'Or de l'Estrie élève une protestation énergique auprès du ministre des Finances, Monsieur Gérard D. Lévesque et du Gouvernement du Québec relativement aux mesures fiscales affectant lourdement les personnes retraitées actuellement au niveau provincial, en faisant les victimes d'une forte augmentation d'impôt si elles effectuent de petits travaux donnant lieu à une rémunération.

Nous considérons que cette pénalisation est insupportable pour les aînés retraités qui sont pris en otages par un gouvernement imputoyable venant chercher de l'argent dans les poches des plus démunis de la société qui ont bien moins de revenus une fois arrivés à l'âge de la retraite.

Cette situation injuste, injustifiée, injustifiable et intolérable doit être immédiatement rapportée car elle constitue envers les personnes âgées une grave offense, pire, à certains égards, que la menace de désindexation du gouvernement fédéral il y a deux ans.

En conséquence, le Conseil régional de l'Age d'Or de l'Estrie, solidairement avec la FADOQ et autres associations de retraités du Québec, demande impérativement au ministre des Finances, Monsieur Gérard D. Lévesque, de recevoir d'urgence une délégation des dites associations pour présenter nos légitimes doléances au ministre.

Le Conseil régional de l'Age d'Or de l'Estrie, conjointement avec les 1300 clubs et les 200 000 membres de la FADOQ considère que, sur le plan humain et social, ces mesures fiscales malmènent les aînés et sont une menace à leur dignité, une attaque flagrante au respect que leur doit tout gouvernement et à leur qualité de vie qui se trouve ainsi singulièrement affectée et appauvrie. Il faut épargner les retraités qui sont les

citoyens les plus vulnérables à tous égards mais qui savent s'unir et se battre quand il le faut pour la défense de leurs droits vitaux et essentiels. Les "vieux" n'ont pas mérité un tel traitement et toute la population du Québec doit en être consciente et se montrer solidaire de leur cause.

Enfin, que tous les élus du peuple n'oublient pas que les aînés constituent maintenant un pouvoir gris avec lequel il va falloir désormais compter et qu'ils détiennent également en leur qualité de citoyens à part entière, une arme en apparence bien inoffensive et pourtant fort redoutable qui s'appelle un bulletin de vote.

Les élus du peuple seront donc jugés à leurs actes par le million et quart de préretraités et retraités du Québec en temps opportun et la FADOQ, ainsi que le Conseil régional de l'Age d'Or de l'Estrie les invite à réfléchir à cela et à se montrer plus humains envers la génération qui les a précédés.

La loi provinciale permet depuis quelques années, aux retraités(es) de 65 ans et plus de continuer à travailler comme citoyen rémunéré. La mesure fiscale contre laquelle le Conseil régional de l'Age d'Or de l'Estrie proteste avec véhémence vient tout à fait à l'encontre de l'esprit de cette loi en décourageant les aînés à avoir une petite activité rentable pour améliorer leurs maigres revenus provenant de la Régie des Rentes du Québec et de la Pension de sécurité de la vieillesse du Canada. Ce faisant, le ministre des Finances du Québec contribue à la dévalorisation des aînés en les pénalisant de la sorte.

Nous osons croire, monsieur le député, que vous saurez prendre en considération notre demande et que vous vous ferez un devoir de défendre, en temps et lieu, les droits des aînés de votre belle région et comté.

Yvonne Landreville, prés.  
Conseil régional de l'Age d'Or de l'Estrie



### OPINION DES AUTRES

## Tu ne tueras point

Il y a des gens qui tueraient pour se faire élire. Qui? Le débat imminent sur la peine de mort nous le dira. Brian Mulroney, qui est prêt à mettre le Canada en compagnie aussi peu alléchante que l'Afrique du Sud sur la liste noire d'Amnistie Internationale, a une stratégie parfaite. Il se donne les gants de s'opposer à l'échafaud, mais laisse quelques excités de son parti battre le rappel de l'émotion brute, comptant sans doute sur le Sénat pour sauver in extremis sa réputation, ce qui lui donnera ensuite le loisir, pour la prochaine campagne électorale, de dénoncer ce corps aussi anti-démocratique que libéral. Chapeau!

Les gens qui croient que la meilleure façon de convaincre les humains du précepte "Tu ne tueras point" est précisément de tuer - souillant tribunaux, Etat et à travers eux, tous les citoyens, par un étranglement honteux au petit matin - apportent généralement trois arguments. Celui de la rétribution: oeil pour oeil, dent pour dent. Celui de l'efficacité, la peine de mort étant censément exemplaire. Et enfin, la volonté du peuple. Aucun des trois ne résiste à l'analyse.

La rétribution: une seule pendaison pour un double meurtre? Pour un carnage? Pour un crime particulièrement sadique? On est loin du compte. Il faudrait adapter le châtement au crime. D'ailleurs, la peine de mort ne rend rien, elle ne réveille pas les morts, elle n'aide pas les survivants. Sans compter l'erreur suprême: il faut espérer que

cet Indien du Nouveau-Brunswick qui a fait "15 ans de prison à vie" pour un meurtre qu'il n'avait pas commis, sera témoin au Comité de la Chambre des communes.

(...) Les crimes que sanctionne la peine de mort ne sont pas les plus graves pour une société. Elle punit plus les fous et les malades que les criminels. Les organisateurs de l'immonde commerce des drogues, les trafiquants d'armes ne tuent généralement pas. La corruption politique fait bien plus mal aux citoyens que le geste isolé d'un enragé. Les plus grands criminels échappent d'office au châtement le plus grave que dispense la société.

L'efficacité: outre qu'on n'ait jamais montré que la peine de mort réduit le taux de criminalité - les chiffres indiquent plutôt le contraire, l'efficacité n'est pas un argument valable. Si on l'acceptait, il nous entraînerait loin. Pourquoi ne pas choisir un mode d'exécution encore plus dissuasif: l'écartèlement, l'huile bouillante? Ou même la torture? Ou pour être à la mode, le Sida. Et pour que le châtement soit exemplaire, ne devrait-on pas l'appliquer publiquement, à la télévision, à l'heure du souper, puisqu'il n'y a rien de dissuasif dans une peine appliquée à la sauvette au petit matin, dans un sous-sol de prison, en présence d'une poignée d'officiels qui éprouvent d'ailleurs le besoin de se masquer. Ce qui en dit plus long que tout.

Si vraiment la population pense ce que lui font dire des sondages

douteux, nous aurions sans doute les meilleures cotes d'écoute de tous les temps. (...)

La volonté populaire: Voilà bien l'argument le plus faible de tous. Si nos députés se souciaient vraiment de la volonté du peuple, ils seraient présents à toutes les séances des Communes, étudieraient bien leurs dossiers, éviteraient la corruption, ne commettraient jamais de fraude!

Sauf les subventions et les pensions, la plupart des lois adoptées le sont contre la volonté du peuple: règlements, taxes, etc. Les députés ne sont pas que des tampons. Ils nous doivent leur jugement autant que leur obéissance. Plus même. Sinon un simple pitor "vidéotron" suffira à les remplacer.

D'ailleurs, à l'aube (l'image est voulue) de ce lugubre débat que l'on croyait clos, il nous faut des sondages plus sérieux que la "question du mois" habituellement proposée au public. Non seulement les chiffres sont moins clairs qu'on le dit, mais il n'est pas vrai que tant d'électeurs soient favorables à la peine de mort. Pour peu qu'on les laisse réfléchir une minute sur ce qu'on leur demande de faire. Si les sondages passés avaient été mieux faits, nos députés s'occuperaient des vraies questions: les problèmes des jeunes, des sans-logis, des Américains, l'environnement, le développement...

Jean Paré  
L'Actualité

## Relocalisation du Musée des Beaux-Arts: on demande l'appui du gouvernement fédéral

Madame la ministre Flora MacDonald  
Monsieur le ministre Marcel Masse  
Monsieur le ministre Jean Charest

Nous croyons savoir que vous êtes informés des démarches entreprises par le Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke pour obtenir des autorités municipales et provinciales des locaux adéquats, rencontrant les normes muséologiques d'accessibilité, de sécurité et de climatisation.

La prochaine disponibilité de l'ancien Palais de Justice de Sherbrooke et sa transformation en musée des Beaux-Arts de l'Estrie suscitent beaucoup d'espoir dans la population car enfin le Musée pourrait se consacrer à conserver en Estrie les oeuvres d'art magistrales du passé et du présent pour notre jouissance et celle des générations futures. Comme vous le savez, l'Estrie abrite de nombreux artistes de grande valeur

malheureusement, des installations inadéquates à ce jour ont fait que leurs chefs-d'oeuvre n'ont pu être conservés et quittent la région pour enrichir les collections d'ailleurs. Nous réclamons qu'enfin justice soit rendue.

A titre de représentants du gouvernement fédéral, est-il possible d'obtenir votre appui actif dans ce dossier, ainsi qu'un compte-rendu des dépenses fédérales aux fins muséologiques dans les différentes régions du pays au cours des dix dernières années. Enfin, une collaboration pour participer aux différents programmes d'aide fédérale sur lesquels le Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke et de l'Estrie pourrait compter pour croître et se développer, et ainsi combler les retards par rapport aux autres régions. (...)

Yolande Marcoux, membre du C.A.  
Musée des Beaux-Arts

### OPINION DES LECTEURS

J'aime la Vie. Je respecte la Vie. Pour sauver une vie, je risquerai ma vie.

Ma vie est celle d'un citoyen honnête; celle d'un chrétien-catholique; celle d'un prêtre.

A cause de cela, j'écris ce qui suit:

Mettez devant moi les 12 ou 13 assassins connus, les 12 ou 13 tueurs publics des 15 derniers mois 1986-87.

En face de ces 12 ou 13 Cain, mettez Abel, le gendarme d'Otta-

wa, dont on chantait les funérailles, il n'y a pas encore 2 mois.

Au nom du "droit de vivre". Au nom du "respect de la vie". Au nom de la civilisation et de la justice, vous me demandez mon jugement? Le voici.

Parce que je suis citoyen d'une nation civilisée, parce que je suis chrétien-catholique, parce que je suis "prêtre" je crie:

Abattez les 13 Cain, pour sauver la vie d'Abel, un époux digne, père de deux enfants, abattu comme un

méchant chien, martyr du devoir, à l'heure même où il défend la vie du public.

Car il est écrit, au livre de la Genèse, ch. IX, v. 6: "Quiconque aura répandu le sang de son frère, qu'on verse le sien; parce que l'homme est créé à l'image de Dieu".

Ni aux Communes d'Ottawa; ni au Parlement de Québec, je n'ai entendu l'écho de cette sentence de Dieu. Dans les Eglises? Je me souviens de l'avoir crue dans la chaire de Vérité.

Abbé Antonio Arsenaault, prêtre

## Sentence de Dieu

## Libre-échange et cinéma canadien: la conquête du marché américain, une utopie

### POINT DE VUE

L'Institut québécois du cinéma est formé de représentants de toute l'industrie cinématographique du Québec. Il est le lieu de concertation permanent de la profession. En sa qualité de porte-parole du milieu du cinéma, l'Institut réaffirme son opposition à l'inclusion des industries culturelles dans un traité de libéralisation des échanges commerciaux entre le Canada et les Etats-Unis.

La culture constitue le facteur primordial de l'identité d'une société. L'expression de la culture s'incarne dans des biens qui sont créés, produits et commercialisés par les industries culturelles de chaque pays. L'épanouissement des industries culturelles est garant de la force avec laquelle s'exprime l'identité.

Pas question de comportement ambigu en cette matière. Il ne faudrait pas d'un côté refuser de "négocier" notre identité tout en acceptant de l'autre de discuter des "échanges commerciaux" de la culture. L'intégrité de notre collectivité ne peut courir le risque d'un tel sophisme. Si l'identité tient fondamentalement à la culture, comment la négociation des échanges commerciaux reliés aux industries culturelles n'affecterait-elle pas directement l'identité?

### Premièrement, contrôler notre marché

(...) Le cinéma occupe une place significative parmi les industries culturelles canadiennes. Les quelque 2000 entreprises qui y oeuvrent sont responsables de la création de plus de 15 000 emplois et ont des revenus annuels qui dépassent le milliard de dollars.

Cette performance n'est qu'un reflet du potentiel économique que représenterait le cinéma si nous con-

trôlions nos marchés. En effet, 97 pour cent de notre marché intérieur est sous domination étrangère, principalement américaine.

Dans le contexte où les forces du marché sont laissées à elles-mêmes, les écrans canadiens sont occupés à 98 pour cent par des films étrangers; les étrangers recouvrent dans des proportions comparables les redevances de droits d'auteurs, de frais de location, de commissions. Ils empochent le profit de nos marchés et repartent avec des bénéfices qui devraient contribuer à produire des films québécois.

Le premier objectif de l'industrie cinématographique québécoise et canadienne est de prendre le contrôle du marché domestique. La responsabilité de l'Etat est de prendre des mesures qui permettront d'atteindre cet objectif. (...)

### Une utopie

Alors que nous consommons majoritairement des films américains, les Américains, eux, ne font qu'une place marginale aux films étrangers sur leurs écrans. Les distributeurs américains prônent une politique de libre-choix sans pour autant s'ouvrir aux productions des autres pays. Quel libre-échange peut-on établir sur ce qui serait presque de la xénophobie culturelle?

Les marchés sont déjà ouverts. Aucun libre-échange ne saurait les ouvrir davantage. Nous ne rencontrons aucun obstacle à vendre aux Etats-Unis sinon l'attitude même des Américains.

Un traité de libre-échange incluant le cinéma voudrait-il dire que nous ferions le pari de changer la mentalité du peuple américain!

La domination étrangère sur notre industrie, l'exiguïté de notre marché et la non-réciprocité rendent notre industrie cinématographique non rentable. Voilà les problèmes auxquels il faut apporter des solutions.

### Libre-échange ou dépossession

L'enjeu réside conséquemment dans la capacité d'intervention de l'Etat. Les mesures gouvernementales de soutien à l'industrie sont indispensables. Ces mesures compensent l'étroitesse du marché et ont pour but de garantir l'expression de notre identité culturelle. L'investissement gouvernemental vise à renforcer la présence des éléments canadiens sur notre marché. L'intervention de l'Etat devrait aller jusqu'à créer des conditions de réappropriation de la distribution et de l'exploitation.

Tout ce qui risquerait de rendre les gouvernements incapables à prendre des mesures favorisant l'expression et le contrôle de notre culture est le plus grand danger que nous courons à inclure les industries culturelles dans un traité de libre-échange.

### La culture est-elle une

### monnaie d'échange?

(...) Les industries culturelles font aussi partie du monde des affaires: elles représentent des milliards de dollars et donnent de l'emploi à plus de 100 000 personnes au Canada.

Il faut redouter que la culture serve de monnaie d'é-

change contre quelque avantage commercial; les Américains nous inviteront-ils à troquer nos mesures de soutien aux industries culturelles contre de plantureux achats de matières premières et d'énergie dont ils sont affamés?

Il ne faudra pas capituler devant les pressions des Américains qui aimeraient que tout soit sur la table des négociations, ni même prendre le risque de discuter des échanges commerciaux dans le domaine culturel en nous faisant croire que l'identité restera indemne. (...)

Attendu la position qu'il adopte, l'Institut québécois du cinéma demande aux gouvernements du Québec et du Canada:

d'affirmer la reconnaissance du rôle central des industries culturelles dans l'identité québécoise et canadienne;

de confirmer leur volonté de ne jamais aliéner aucune de leur capacité de soutenir financièrement ou de légiférer en ce qui concerne les industries culturelles et en particulier le cinéma;

de favoriser l'accroissement de la propriété québécoise et canadienne de nos industries culturelles, en particulier l'exploitation des films;

de maintenir et accroître dans la mesure du possible les crédits destinés aux activités cinématographiques;

de donner des garanties que les industries culturelles, sous quelque forme que ce soit, ne feront pas partie d'un traité de libéralisation des échanges avec les Etats-Unis.

L'Institut québécois du cinéma

OPINION DES LECTEURS

Réussir son livre de vie

Le Livre de la Vie est un livre suprême. Qu'on ne peut ni fermer, ni rouvrir à son choix. Le passage adoré ne s'y lit pas deux fois. Et le feuillet fatal se tourne de lui-même. (Lamartine)

Nous tous, qui tenons dans nos

Réduisons la dette de 95 p.cent

Comme plusieurs, j'ai lu les reportages sur le sujet touchant la pauvreté des jeunes assistés sociaux des nouvelles familles monoparentales, les chômeurs, etc. Je ne m'attarderai pas aux détails comme: manque de nourriture à la Chaudronnée car tout le monde qui veut s'ouvrir les yeux sait qu'il y a de la surabondance de nourriture dans le Canada et surtout au Québec. Ce qui manque c'est le permis de se procurer cette nourriture, c'est-à-dire l'argent.

J'en viens au sujet, c'est-à-dire la déclaration de Robert Bourassa, notre suave Premier Ministre, économiste. Lui ne se préoccupe pas le moins du monde si les assistés sociaux et les pauvres de la société crèveront ou non de faim en face de l'abondance. Non. Dans le prochain budget, il veut réduire le déficit de quelle manière, pas en coupant les plus gros, ah non! Ce sont des intouchables. Son ministre, Monsieur Paradis se vante d'avoir réduit les assistés sociaux de 150 millions \$ et veut continuer, ne pas réduire les impôts, ni les taxes, augmenter de petites taxes hypocrites comme le transport des licences d'automobiles qui ont doublé depuis le 1er janvier 1987, etc.

Ce qui me renverse le plus, c'est lorsqu'il déclare qu'on devra payer 5 milliards 500 millions \$ au chapitre de la dette. On ne peut envisager de baisser les impôts, ça ne crée pas une job dit-il, le service de la dette. Mais pourquoi, cher Monsieur Bourassa, ne croyez-vous pas dans ce 5 milliards \$, y pensez-vous les jeunes ce que ça représente 5 milliards \$.

Je vous demande les jeunes et aussi les plus vieux d'écrire à votre député et aussi au Premier Ministre Bourassa de suivre l'exemple du Président du Pérou Alban Garcia qui a décidé de réduire à 5% le paiement sur la dette de son pays. Ceux qui savent compter comprendront le bien que ressentiraient les citoyens en général et surtout les pauvres, si Bourassa avait le courage de couper dans le service de la dette de 95%. S'il y en a qui veulent plus d'explications sur ce sujet, je m'empresserai de les renseigner pour le bien de tous.

En terminant, savez-vous que la dette de l'hydro envers David Rockefeller, président de la Banque Manhattan de New York est de 14 milliards \$.

On est maître chez-nous? A vous d'y répondre.

Léo Paquet  
St-Pierre de Broughton

Avis aux lecteurs

La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les éditer. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls le nom de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef.

ferventes, d'oeuvres d'amour et de tendresse. Pour l'écrire en lettres d'or, il n'y a pas, me semble-t-il, de meilleur temps que le carême.

Comment ne pas affirmer sa foi en la miséricorde de Dieu en nos temps difficiles où, du moins selon les apparences, un

grand nombre se trompent et écrivent des pages peu édifiantes dans le Livre de leur Vie? Violence, fuite des responsabilités, désertion des églises, anémie de la foi et de l'espérance, immoralité, recherche d'horizons de bonheur purement terrestres, voilà ce que malheureusement l'on peut lire trop sou-

vent dans le livre de la vie d'un grand nombre.

Devant le "lâchage" bien réel d'un grand nombre, on peut céder au pessimisme et se dire: à la terre est devenue un mauvais lieu. On peut aussi confirmer sa conviction que des pages blanches vont s'écrire prochainement, qui vont témoigner d'une

renaissance du sens religieux et du sens moral de la vie. Et beaucoup auront le désir profond de rédiger quelques pages nouvelles empreintes de sérénité et de confiance. Car en somme, on ne peut que convoiter un livre réussi.

Madame Lassalle Laberge



DES REMISES EN ARGENT DIRECTEMENT DE FORD, C'EST BIEN. LES VALEURS SÛRES ET LA QUALITÉ EN PRIME, C'EST MIEUX.

FORD ESCORT

La voiture la plus populaire au monde, dotée de l'équipement suivant:

- (Escort GL) moteur 4 cylindres de 1,9 L à injection électronique du carburant
- boîte manuelle 5 vitesses à surmultiplicateur
- traction avant
- suspension indépendante aux quatre roues
- freins assistés
- pneus radiaux ceinturés d'acier
- radio AM
- dégivreur de lunette arrière électrique
- batterie sans entretien
- garniture de sièges tissu et vinyle de grand luxe de même que sièges baquets à dossiers bas inclinables.

MERCURY TRACER

Elle possède un équipement si complet, il n'y manque que vous.

- (Tracer L) moteur 4 cylindres de 1,6 L
- boîte manuelle 4 vitesses
- freins assistés
- traction avant
- suspension indépendante aux quatre roues
- chauffe-moteur
- registres de chauffage à l'arrière
- dégivreur de lunette arrière électrique
- jantes stylisées
- radio AM
- compteur journalier
- banquette arrière rabattable
- retroviseur gauche à télécommande
- sièges baquets avant à dossiers bas inclinables revêtus de tissu et de vinyle.

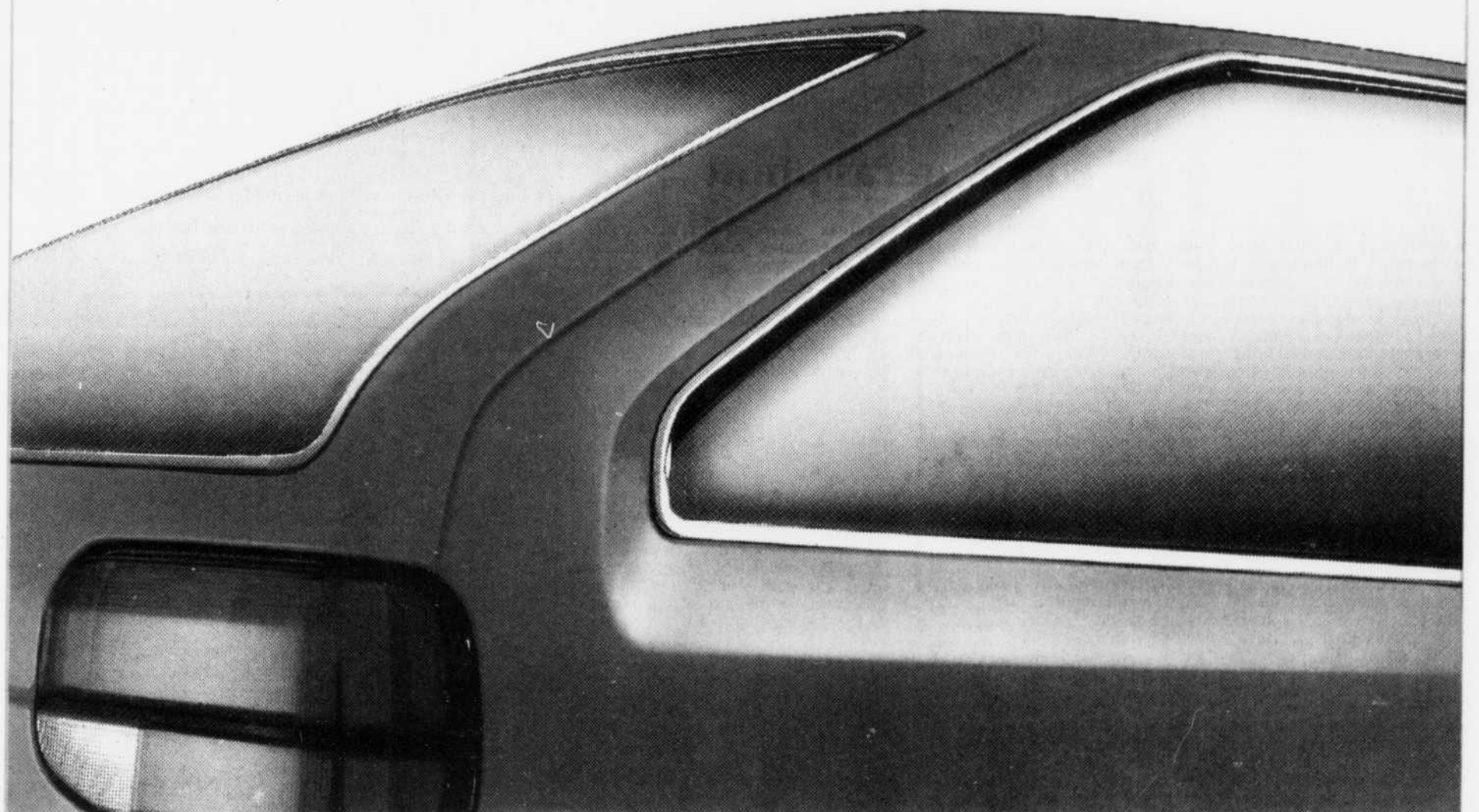
Depuis six ans, les voitures et les camions nord-américains les mieux construits.

La qualité, chez Ford, passe avant tout. La preuve: pour la sixième année consécutive, la qualité des produits Ford a surpassé celle des autres constructeurs nord-américains. Ces résultats se fondent sur le nombre moyen de problèmes signalés par les propriétaires de véhicules 1986 au cours des trois premiers mois d'utilisation et par les propriétaires de véhicules 1981-1985 conçus et construits en Amérique du Nord au cours d'une période de six mois.

À qualité exceptionnelle, garantie exceptionnelle: groupe motopropulseur 6 ans / 100 000 km, protection contre les perforations causées par la corrosion 6 ans / 160 000 km. Demandez tous les détails concernant cette garantie limitée chez votre concessionnaire Ford ou Mercury.

OBTENEZ UNE REMISE EN ARGENT DE 600\$ DIRECTEMENT DE FORD OU LOUEZ L'UNE DE CES VOITURES POUR 179\$ PAR MOIS SEULEMENT.

FORD La qualité passe avant tout. MERCURY



Rendez-vous chez les concessionnaires Ford ou Mercury participants pour plus de détails au sujet de ces offres de durée limitée.

\*Tarif de location de 179 \$/mois offert par Crédit Ford du Canada Limitée selon le programme de location "Tapis rouge". Tarif basé sur le prix de détail suggéré par le constructeur pour une Escort GL 1987 2 portes ou une Tracer L 1987 2 portes avec un bail forfaitaire de 48 mois. Le concessionnaire peut louer

pour moins. Les frais de transport de 210 \$, les assurances, les frais d'immatriculation et les taxes provinciales sont en sus. Certains concessionnaires peuvent ne pas disposer des modèles spécialement équipés pour livraison immédiate.

Zut! Une collision!



Zip! C'est réglé!

Non, une collision, c'est pas drôle. Vous avez bien raison de dire zut! Heureusement que chez Belair, nous sommes là pour changer vos zut! en zip! À La Compagnie d'Assurances Belair, dès que vous faites une réclamation, zip! on passe tout de suite à l'action. Vous êtes indemnisé rapidement, vous retrouvez votre calme et votre auto. Vous oubliez la collision, le boum, le zut!, vos tracas, vos ennuis. Zip! C'est réglé! Alors, pour assurer votre auto et votre habitation, appelez vite Belair.

565-9202

Et souvenez-vous: quand vous dites zut, on fait zip!



BELAIR COMPAGNIE D'ASSURANCES

**En bref**

• **Le mois de la santé dentaire**

Pendant tout le mois d'avril, mois consacré à la santé dentaire, des dentistes et des hygiénistes dentaires seront présents, le jeudi et le vendredi, de 14h à 17h et de 19h à 21h, et le samedi, de 10h à 17h, à la boutique Santé 2000, au

Carrefour de l'Estrie, à Sherbrooke. Ils répondront aux questions et donneront des conseils ayant trait à la santé dentaire. Ils remettront aussi une brosse à dents neuve à toute personne qui apportera sa vieille brosse à dents avec elle.

• **La Rose-Croix démystifiée**

Une causerie portant sur l'ordre de la Rose-Croix, un mouvement philosophique d'envergure

mondiale, sera donnée demain, à 20 h, au local de l'ordre, au 1323, rue Grégoire, à Rock Forest.

• **Un poste d'aiguillage**

Un poste d'aiguillage, voilà ce qu'est, en définitive, la Fédération des anciens combattants canadiens.

L'organisme a été fondé, en 1981, dans le but d'aider les Canadiens qui ont participé aux deux guerres mondiales et à la guerre de Corée à se prévaloir de leur droit à une rente d'invalidité, à une allocation d'incapacité exceptionnelle, à une allocation pour soins, à l'indemnité versée aux anciens prisonniers de guerre ou à l'allocation accordée aux civils qui ont accompli une tâche assimilée au service militaire.

La Fédération des anciens combattants canadiens qui, depuis sa fondation, est intervenue avec succès en faveur de 5.000 anciens membres des forces armées aide aussi les veuves de guerre à toucher la rente qui leur est due ainsi que les anciens combattants dans le besoin à obtenir une allocation du Fonds de bienfaisance des forces armées.

Le président national de l'organisme, M. Marcellin Cyr, invite les anciens combattants qui éprouvent de la difficulté à faire reconnaître leurs droits à lui faire part de leurs problèmes.

• **Tout sur l'iléite et la colite**

Le docteur Richard Ostiguy, spécialiste en gastro-entérologie, parlera de l'iléite, de la colite et de la maladie de Crohn lors d'une conférence, parrainée par le chapitre estrien de la Fondation canadienne pour l'iléite et la colite,

qu'il donnera, demain, à 19 h 30, au Collège Mont-Notre-Dame, à Sherbrooke.

Il traitera aussi du droit du patient à l'information et au choix d'un médecin sympathique à ses besoins particuliers.

• **Souper du partage**

Le sous-sol de l'église de la paroisse Immaculée-Conception de Sherbrooke sera, demain, à 18h, le théâtre d'un souper frugal à l'occasion du Carême du partage.

Initiative de Développement et Paix, un organisme fondé par les évêques canadiens, il y a 20 ans, dans le but d'apporter un soutien financier à la réalisation de projets de développement économique et social dans quelque 70 pays du Tiers-Monde, ce souper permettra de recueillir une partie

des fonds dont Développement et Paix a besoin pour poursuivre son oeuvre.

Les convives qui devront apporter leur repas, un repas frugal, en signe de solidarité avec les citoyens des pays du Tiers-Monde qui ne mangent pas souvent à leur faim, assisteront à la projection de diapositives commentées par Marcelle Roussy qui travaille, depuis plusieurs années, avec des paysans brésiliens sans terre.

• **Levée de fonds de la Ligue de l'épilepsie**

La levée de fonds annuelle de la Ligue de l'épilepsie du Québec bat présentement son plein.

Grâce aux dons qui seront récoltés, l'organisme pourra faire mieux connaître l'épilepsie et améliorer les services offerts aux

Québécois victimes de cette maladie.

Au Québec, quelque 120.000 personnes souffrent d'épilepsie et il naît chaque jour, à Montréal seulement, quatre enfants épileptiques.

• **L'histoire régionale mise en valeur**

Mise en valeur de l'histoire des Cantons de l'Est, recherches sur les sites historiques de la région, publication de répertoires de services, adaptation de documents historiques à caractère régional au programme d'études sociales des écoles et présentation d'un festival de musique et de danse et d'exposition artisanales.

Ce sont là les principaux projets dont la réalisation sera rendue possible si la Fondation des gens des Cantons de l'Est recueille

de des dons suffisamment substantiels durant sa campagne de financement.

Les présidents d'honneur de cette levée de fonds sont le docteur David Tector, un médecin exerçant sa profession à Cowansville, et M. Dennis Wood, le président de la Chambre de commerce de Sherbrooke.

L'organisme a besoin de 50.000 \$ pour mener ses projets à bonne fin.

• **Un déficit de 15.000 \$?**

Selon la présidente de l'Association des anglophones de l'Estrie, Mme Della Goodsell, cet organisme affichera vraisemblablement un déficit de 15.000 \$ à la fin de l'exercice financier en cours, même si ses membres lui ont fait don de près de 30.000 \$.

campagne menée pour la défense des droits des Estriens de langue anglaise a fait perdre à l'Association son statut d'organisme charitable, même si certains des projets dont la réalisation a été rendue possible, grâce à son soutien financier, avaient une vocation communautaire.

Nouveau programme d'agent de bureau

**Le Ber a pris les devants**

par Michel RONDEAU  
SHERBROOKE — "D'ici 1990, l'Estrie aura besoin de quelques milliers de secrétaires" et "il n'y a pas en Estrie, un lieu mieux organisé que Le Ber pour donner le nouveau programme d'agent de bureau".

C'est ce que déclare le directeur de la polyvalente Le Ber, M. René Baillargeon. Les statistiques officielles prévoient un besoin de 87.000 agents de bureau au Canada d'ici trois ans.

Quant au fait que Le Ber offre le milieu le mieux organisé de la région pour donner le nouveau programme, M. Baillargeon l'attribue au fait que l'école et la CSCS ont mis le paquet pour doter ce secteur de formation des équipements les plus modernes et des locaux les plus adéquats. Même des représentants d'écoles de secrétariat connues le lui ont avoué, dit-il.

Le programme tout neuf est offert depuis septembre dernier, explique Mme Françoise Noël. Il est appliqué dans quelques écoles à peine et il ne sera obligatoire qu'à compter de septembre prochain. Le Ber a donc pris les devants sur les exigences du ministère de l'Éducation.

L'approche est totalement nouvelle et les élèves sont mis en situation plutôt que formés de façon magistrale. Dans les nouveaux locaux, les jeunes trouvent des bureaux de travail, des machines à écrire et tout le matériel nécessaire pour exercer le travail de bureau, note Mme Noël. Ils vivent ainsi des simulations par lesquelles ils se familiarisent avec le "vrai" travail de bureau. Chacun reçoit une tâche. Ensuite, il faut que le boulot se fasse.

Ainsi faut-il savoir se débrouiller, avoue l'un des élèves, M. Roger Legault, qui estime, une fois l'étape des informations théoriques de base données, que



René Baillargeon

début, mais on s'adapte vite." Mme Grégoire estime, à la lumière d'un stage qu'elle a vécu, que "ça vaut la peine de faire le cours". Elle ajoute: "Nous sommes chanceux, car nous avons des ordinateurs, des classeurs à chaque bureau de travail, des machines à écrire et tout ce qu'il faut pour expérimenter à l'école le marché du travail."

C'est tout ce contexte d'apprentissage qui



(Photo La Tribune par Stéphanie Lemire)

Agents de bureau en herbe, les élèves disposent de tout ce qu'il faut autour d'eux pour exécuter le travail comme s'ils étaient en emploi.

fait que les élèves sont motivés, explique Mme Françoise Noël.

Concernant tout l'équipement relatif à la bureautique que s'est procuré l'école Le Ber pour offrir le cours, le directeur René Baillargeon note qu'on devra reconnaître que Le Ber ne tire pas de la poche.

Il faut noter que les stages sont crédités, avec le nouveau programme d'agent de bureau. Fait notable, dans leurs locaux de l'école Le Ber, les garçons et les filles agents de bureau ressemblent à des travailleurs plus qu'à des élèves: ils sont contractés, mais calment dans leur peau et ils échangent entre eux avec simplicité et affabilité.

**LE MARCHÉ DU VRAC ENR.**

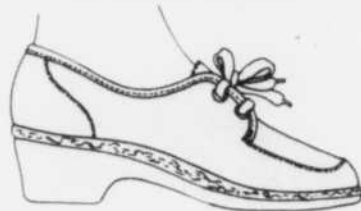
Je désire informer la population de Sherbrooke que je suis maintenant propriétaire d'un marché d'aliments en vrac situé au nouveau

**MARCHE PUBLIC**  
740 Conseil  
Sherbrooke  
20955x



Christiane Drapeau

**Pour le soulagement instantané des pieds douloureux**



**Pour le confort**

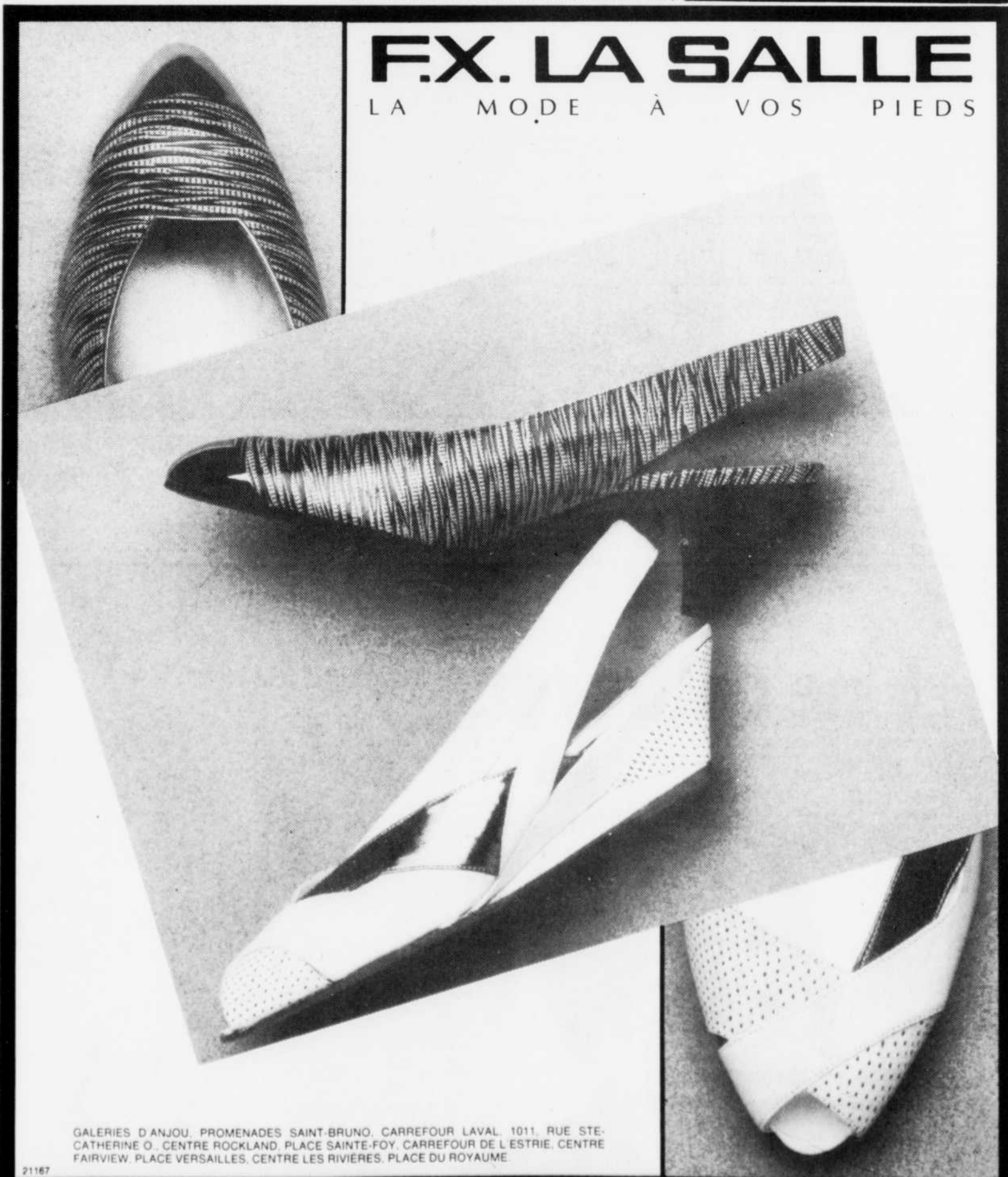
une semelle en polyuréthane remplie de milliers de petites bulles d'air qui se détendent et se contractent pour adoucir chaque pas et atténuer votre journée active.

Pourquoi souffrir plus longtemps? Soulagez vos pieds très rapidement. Grâce à Romika.



Service orthopédique Sherbrooke  
**Fernand Groleau**  
600, rue King est  
Sherbrooke - coin 7e Avenue 566-5551

**FX. LA SALLE**  
LA MODE À VOS PIEDS



GALERIES D'ANJOU, PROMENADES SAINT-BRUNO, CARREFOUR LAVAL, 1011, RUE STE. CATHERINE O. CENTRE ROCKLAND, PLACE SAINTE-FOY, CARREFOUR DE L'ESTRIE, CENTRE FAIRVIEW, PLACE VERSAILLES, CENTRE LES RIVIERES, PLACE DU ROYAUME

21187

**RABAIS DE 10%**

Profitez cette semaine d'un rabais de 10% sur nos coordonnés de gabardine extensible. Vendus séparément, facile d'entretien et confortable ces vêtements vous sont offerts en tailles 10 à 18.

Agencez votre achat d'une blouse et d'un cardigan faisant également l'objet d'un rabais de 10% cette semaine.

À compter d'aujourd'hui et jusqu'à samedi.

**D'Allard's**  
pour la femme d'aujourd'hui

**CARREFOUR DE L'ESTRIE**

Il y a du nouveau chez nous, le saviez-vous?

21032

la tribune de tout... et de tous...

Le panier à provisions

par La Presse CANADIENNE

Si vous constatez que vous avez l'embaras du choix au comptoir des fromages fins de votre supermarché, il n'y a pas à s'en étonner. En effet, la production canadienne de fromages a plus que doublé au cours de la dernière décennie, passant à 103,000 tonnes en 1985, alors qu'elle n'atteignait que 47,000 tonnes en 1976, signale Pierre Aubin, coordonnateur de la production nationale de produits laitiers à Agriculture Canada.

Au cours de cette même période, la production du cheddar a augmenté de 38 pour cent. Si vous ajoutez à cela les 5,000 tonnes de rigota, un fromage à base de lactosérum, sans compter les fromages à base de lait écrémé, la production fromagère globale au Canada pour l'année 1985 a frôlé les 250,000 tonnes.

Plusieurs facteurs sont responsables de la hausse phénoménale de la production et de la consommation de fromages fins, selon M. Aubin.

"Les immigrants européens arrivés vers la fin des années 50 ont provoqué une demande accrue pour les fromages fins. Au début, ces fromages étaient importés, mais les hommes d'affaires canadiens, flairant les possibilités qui s'offraient à eux, n'ont pas tardé à se lancer dans la fabrication."

Quand la Grande-Bretagne a adhéré au Marché commun européen, au début des années 70, les exportations de fromage cheddar s'en sont fortement ressenties de sorte que plusieurs manufacturiers se sont tournés vers la production de fromages fins.

Une politique de marketing audacieuse de la part du Bureau laitier du Canada a eu pour résultat que la production canadienne de fromages fins tels que le Camambert, l'Edam, le Gouda, le Havarti et le Oka notamment a démarré en grande.



La production canadienne de fromages a plus que doublé au cours de la dernière décennie, passant à 103,000 tonnes en 1985, alors qu'elle n'atteignait que 47,000 tonnes en 1976.

Ephémérides

Mardi 7 avril 1987, 97ème jour de l'année.

Fête à souhaiter: Jean-Baptiste de la Salle, (1651-1719), fondateur des Frères des écoles chrétiennes.

Anniversaires historiques: 1977 — A cause de poursuites judiciaires, le premier ministre d'Israël, Yitzak Rabin, démissionne.

1975 — Un avion sud-vietnamien attaque le palais du président Nguyen Van Thieu qui échappe à l'attentat.

1972 — Le mafioso Joe Gallo est tué d'une balle de revolver dans un restaurant de la Petite Italie, à New York.

1968 — Le pilote automobile Jim Clark se tue en pleine gloire, lancé à 175 milles à l'heure sur la piste de Hockenheim, en Allemagne de l'Ouest.

1966 — Une bombe H, perdue par un bombardier américain, est retrouvée au large de l'Espagne.

1953 — Le diplomate suédois

Dag Hammarskjöld est élu secrétaire général des Nations-Unies.

1947 — Henry Ford, le génie de l'automobile, est terrassé par une hémorragie cérébrale à 83 ans.

1926 — Premier attentat contre Benito Mussolini.

Ils sont nés un 7 avril:

Saint François Xavier, missionnaire jésuite (1506-1552)

Le poète anglais William Wordsworth (1770-1850)

L'acteur James Garner (59 ans)

PENSÉE DU JOUR:

Que voulez-vous que je lui apprenne? Il ne m'aime pas. (Socrate)

La Tribune salue



Pierre Jean, directeur du Musée Beaulne à Coaticook.

Billet

En qui, en quoi, mettre sa foi?

On aime, on espère et l'on croit tout simplement que cela nous sera donné un jour, comme le million de la loterie. Voilà ce qu'on pourrait appeler une certaine foi populaire et pour ainsi dire un acompte sur l'avenir, genre carte de crédit qui permet de jouir par avance d'un bonheur convoité. On a foi en l'avenir, en la gratuité de l'avenir et pourquoi pas au miracle de l'avenir. Car c'est une mentalité généralement acquise par les temps qui courent: il n'y a qu'à voir le nombre de mains tendues qui attendent le gros lot et les habitudes de ceux qui vivent déjà comme s'il était acquis.

On se donne à soi-même des habitudes de vie, bonnes ou mauvaises, qui finissent par en

être la règle, comme si c'était cela la garantie du bonheur. On finit par penser comme on agit et c'est là qu'on se trompe, en attendant que la cruelle déception vienne nous ouvrir les yeux. Même alors, on trouverait plus facile de recourir à toutes sortes de panacées, plutôt que de traquer ses habitudes mauvaises, de s'attaquer à la racine du mal, en un mot de changer de vie. C'est la foi naïve qui court les miracles, pour se dispenser du moindre effort, en criant Seigneur! Seigneur! Quand ça fait mal quelque part.

Ce qui manque à cette foi, c'est une référence initiale au créateur et maître de la vie, qui nous a donné les indications nécessaires pour en faire le meilleur usage possible, de même que chaque fabricant accompagne son produit d'un mode d'emploi. C'est en lui d'abord qu'il faut mettre sa foi, bien plus qu'en soi-même et que dans le hasard. L'avenir n'est pas une loterie, mais une

conséquence logique du passé et du présent: on récolte ce que l'on a semé. Les voleurs, les impudiques et combien d'autres finissent ordinairement par se faire prendre à leur propre jeu, les menteurs de même, malgré leur habileté. Et comment pourrait-on croire en l'homme, qui lui-même ne croit pas en Dieu, qui change de discours suivant ses ambitions, qui ne rate pas une occasion de faire main basse sur ce qui ne lui appartient pas. C'est là qu'il faudrait se méfier des apparences d'autant plus trompeuses qu'elles pourraient sembler plus dévotes ou plus empreintes à servir la cause d'un dévouement rarement désintéressé. Il n'y a rien de plus semblable à un vrai \$100 qu'un faux... Si la foi se résume à ce que l'on croit, ce n'est pas une raison pour croire n'importe qui et n'importe quoi, sans aucunes garanties d'honnêteté.

Par Père Jean-Paul St-Laurent

Notes d'histoire

Né à Coaticook en 1928, il avait à peine 14 ans quand il a livré son premier combat de boxe dans la catégorie des poids-mouche. Pugiliste peu puissant mais d'une rare finesse, il savait, comme peu de boxeurs, inciter son adversaire à commettre une erreur fatale. Au cours d'une carrière qui n'a duré que quelques années, il a livré 30 combats dont 25 se sont terminés en sa faveur. Son combat le plus mémorable, qui, l'a opposé, à Newport, dans l'Etat du Vermont, au boxeur américain Vic Carter, dont le style s'apparentait beaucoup au sien, s'est terminé par une décision en sa faveur, même si les juges étaient américains. Il accordait une grande importance à sa forme physique, consacrant ses heures de loisir à la course à pied et au tennis. Il était aussi un excellent nageur et il a, à plusieurs reprises, traversé, d'un seul trait, le lac Averill et le lac Lyster en compagnie de Michel Elias. Il vit à Coaticook.

Réponse à la question de lundi: Claude Brouillette.



Carnet communautaire

Le docteur Richard Ostiguy, gastro-entérologue, traitera de l'iléite et de la colite au cours d'une conférence qu'il donnera demain, à 19 h 30, au Collège Mont-Notre-Dame, à Sherbrooke...

Avec la coopération des services récréatifs et communautaires municipaux, le groupe Artisanat La Chaîne présentera samedi, de 13 h à 20 h 30, une exposition d'artisanat au sous-sol de l'église de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours de Sherbrooke. Une gamme variée de créations allant de la courte-pointe au vitrail sera en montre...

La vie dans les Cantons



(Photo La Tribune)

Un neuvième mandat

Le Comité organisateur régional de la fête nationale du Québec chapeautera, pour une neuvième année d'affilée, les fêtes qui, en Estrie, souligneront le 24 juin. Un protocole d'entente qui confie à nouveau cette tâche à l'organisme a été

paraphé par le coordonnateur du Comité, M. Richard Simoneau, à gauche, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Yvon Picotte, au centre, et le président du Mouvement national des Québécois, M. Rolland Chaussé, à droite.



Un club Optimiste à Martinville

M. Donald Viens, le président fondateur du club Optimiste qui vient de voir le jour à Martinville, à gauche, s'approprie à recevoir des mains du gouverneur de district des clubs Optimistes, M. Richard Pétrin, la charte qui confère une existence locale au nouveau club.



Prix Cascade

(Photo La Tribune par Christian Caron)

Jean Langevin, étudiant à La Frontalière de Coaticook, est le récipiendaire du prix Cascade. Il représentera la zone de l'Estrie à la finale provinciale. Il pose en compagnie d'Alain Dumouchel, responsable du concours à La Frontalière et de Mme Hélène Devis-Boisvert, directrice de la Caisse pop, qui lui remet un chèque de 250 \$.

FINANCEMENT À

**3,9%**  
OFFRE DE DURÉE LIMITÉE.

**FORD TEMPO, FORD MUSTANG, MERCURY TOPAZ, FORD ESCORT, MERCURY TRACER**

**DEPUIS 6 ANS, LES VOITURES ET LES CAMIONS NORD-AMÉRICAINS LES MIEUX CONSTRUITS.**

D'après une étude menée de 1981 à 1986.

Le taux de financement de 3,9%, offert pour tous les modèles 1986/87 Escort, Tempo, Topaz et Mustang et pour tous les modèles 1987 Tracer, est valable sur le montant total financé, à la condition que le terme se situe entre 12 et 24 mois, pour des véhicules en stock vendus et livrés à des particuliers. Financement prolongé aussi offert de 25 à 36 mois au taux privilégié de 6,9%, de 37 à 48 mois au taux de 7,9% et de 49 à 60 mois au taux de 9,9%. Cette offre ne peut être combinée à l'offre de remise en argent de 600 \$ directement de Ford, ni au programme de location Tapis Rouge (tarif de 179 \$ par mois). Tous les détails chez les concessionnaires Ford ou Mercury participants.



La qualité passe avant tout.

la tribune international

# A sa descente d'avion en Argentine pour la dernière étape de sa tournée sud-américaine Jean-Paul II accueilli chaleureusement par des écoliers

**BUENOS AIRES (AFP) —** Le pape Jean-Paul II est arrivé hier en Argentine pour la troisième et dernière étape de sa tournée en Amérique latine et a reçu un accueil très chaleureux des quelque mille écoliers qui l'ont salué à sa descente d'avion en agitant des drapeaux aux couleurs du Vatican.

Venant d'Antofagasta, dans le nord du Chili, l'avion du pape de la compagnie Lan Chile a atterri à l'aéroport Jorge Newbery de Buenos Aires à 15h55 locales. L'arrivée du pape a été fêtée par 21 coups de canon et le Saint-Père a aussitôt baisé le sol argentin.

Déjà, le 11 juin 1982, le pape avait baisé la terre d'Argentine au cours de sa première et brève visite dans ce pays. "Je ressens une profonde joie et une grande émotion à fouler pour la seconde fois cette terre bénie d'Argentine", a déclaré le pape à sa descente d'avion où l'attendaient le président de la républi-

que, M. Raul Alfonsín, son épouse, les membres du gouvernement et Mgrs Raul Francisco Primatesa et Juan Carlos Aramburu, respectivement président de la Conférence épiscopale argentine et archevêque de Buenos Aires.

Deux enfants de la communauté polonaise exilée en Argentine ont également salué le Souverain-Pontife à l'aéroport. Les journalistes, quant à eux, n'ont pas pu assister à l'événement, les autorités civiles ayant estimé au dernier moment que les accréditations délivrées par la Nonciature n'étaient pas valables pour pénétrer sur l'aéroport.



Le président de l'Argentine, M. Raul Alfonsín, et son épouse Lorenza Barranèche attendaient le pape Jean-Paul II à sa descente d'avion.

Faisant référence à la médiation réussie de Jean-Paul II dans le conflit de 1982 entre le Chili et l'Argentine sur

le canal de Beagle (extrême-sud du continent), qui avait failli déboucher sur un conflit armé entre les deux pays voisins, le président Alfonsín a souhaité la bienvenue au pape "dans ce pays qui vous doit tant".

"Le peuple argentin vous reçoit aujourd'hui avec une grande joie pour votre présence

porteuse de foi et d'espérance", a encore déclaré M. Alfonsín.

Ensuite, le cortège papal a pris la direction de Buenos Aires, située sur la 4 Place de Mai, face au siège du gouvernement. Les rues noires de monde étaient ornées de portraits du Saint-Père et de rubans jaunes et

blancs, couleurs du Vatican. Près de 7.000 personnes attendaient le pape sur le parvis de la Cathédrale où il se rendait pour rencontrer les représentants de la hiérarchie catholique argentine, avant de s'entretenir avec le président Alfonsín.

## Autour du monde

### • Nouvelle tentative d'arrimage

**MOSCOU (AFP) —** Les Soviétiques devraient faire "dans quelques jours", probablement le 9 avril, une nouvelle tentative d'arrimage du module d'observation astrophysique Kvant à la station orbitale MIR, après un premier échec dimanche, a-t-on appris lundi soir au centre de contrôle spatial de Kaliningrad, près de Moscou.

L'arrimage du module, de conception soviéto-ouest-européenne,

a dû être reporté en raison d'"irrégularités dans le système de contrôle" du vaisseau alors qu'il était arrivé à 200 mètres à peine de la station MIR, a expliqué à la presse le chef de la mission spatiale, M. Valeri Rioumine. Selon d'autres experts, ce problème pourrait notamment être dû à une panne électrique à laquelle une modification de programme peut remédier.

### • Amende à une société canadienne

**ALEXANDRIA, Virginie (AFP) —** Un tribunal d'Alexandria, Virginie, a condamné lundi à \$10.000 US d'amende une société canadienne qui avait tenté en 1981 et 1982 de vendre illégalement des armes de fabrication américaine à l'Iran.

La firme Levy Auto Parts, basée à Toronto, a reconnu avoir conspiré avec un intermédiaire pakistanais pour exporter en Iran des moteurs et des pièces déta-

chées de chars M-60 pour une valeur de 30 millions US, en violation de la loi américaine sur le contrôle des exportations d'armes.

Selon le procureur, la conspiration a eu lieu entre avril 1981 et mars 1982, mais aucune vente n'a été effectuée en raison du refus du Pakistan de fournir un certificat indiquant qu'il devait recevoir ce matériel.

### • Jack Kemp candidat



Jack Kemp

**WASHINGTON (AFP) —** Le représentant républicain Jack Kemp, qui se veut l'héritier spirituel de Ronald Reagan, a annoncé hier sa candidature à l'élection présidentielle de 1988 en défendant un programme conservateur et plaidant en faveur du projet de "guerre des étoiles".

Ancien joueur de football professionnel dans l'équipe des Buffalo Bills, élu d'une circonscription du nord de l'Etat de New York depuis 1970, M. Kemp, âgé de 51 ans, vient représenter "la nouvelle droite" républicaine dans la course à la Maison Blanche.

Il est le troisième candidat du Grand Old Party officiellement déclaré, après l'ancien gouverneur du Delaware, Pete du Pont, et l'ancien secrétaire d'Etat Alexander Haig.

### • Pont effondré: trois morts

**AMSTERDAM, N.Y. (AP) —** Trois corps avaient été récupérés lundi, à la suite de l'effondrement, dimanche, d'un pont autoroutier enjambant une rivière gonflée par les pluies, dans l'Etat de New York. Les autorités ne savaient pas s'il y avait d'autres victimes.

Une portion d'environ 130 des 1.500 mètres du pont, situé près de la ville d'Amsterdam, à une cin-

quantaine de kilomètres à l'ouest d'Albany, s'était effondré à 10h45, envoyant par le fond au moins trois voitures et un semi-remorque 24 mètres plus bas, dans une eau tourbillonnante et boueuse. Les sauveteurs avaient localisé deux véhicules et un homme mort dimanche soir et un troisième véhicule a été découvert lundi matin, avec les corps de deux hommes à bord.

### • La fille de Carter en cour

**NORTHAMPTON, Massachusetts (AFP) —** Amy Carter, fille de l'ex-président américain Jimmy Carter, doit comparaître à partir de ce mardi devant un tribunal de Northampton, Massachusetts, sous l'accusation d'avoir troublé l'ordre public au cours d'une manifestation contre la CIA (services américains de renseignement).

Amy Carter, 19 ans, étudiante à l'université Brown de Providence, Rhode Island, a exprimé l'espoir que ce procès "contribuera à atti-

rer l'attention sur les agissements de la CIA". "Il nous faut prouver que la CIA agit illégalement dans le monde entier", a-t-elle déclaré.

La fille de l'ancien président démocrate doit être jugée en compagnie d'Abbie Hoffman, militant radical des années 60. Ils faisaient partie d'un groupe de 61 personnes arrêtées le 24 novembre dernier à l'université du Massachusetts à Amherst où elles manifestaient contre les activités de la CIA en Amérique centrale. Tous deux plaident innocents.

### • Incidents mineurs en Egypte

**LE CAIRE (AFP) —** Les élections législatives anticipées se sont déroulées en toute liberté et dans le calme, à l'exception de quelques "incidents mineurs" provoqués par des "éléments irresponsables", affirment les journaux du Caire dans leurs éditions de mardi.

Ces incidents occupent une place modeste dans les pages de la presse cairete qui cite, à cet égard, le cas d'un certain nombre de partisans des Frères musul-

mans (sans statut légal, mais faisant liste commune avec les partis de l'Action socialiste et des Libéraux) qui ont incendié des bureaux de vote dans plusieurs localités.

Les journaux qui consacrent la presque totalité de leurs pages à la consultation, ne font aucun pronostic sur les résultats. "Le taux de participation était très important", croit savoir également la presse sans toutefois donner des chiffres ou des estimations.

## DES CAMIONS?

### AU VOITURIER

Oui, on en a!

Des RANGER à 7995\$ COMPTANT OU LOCATION SUR 48 MOIS À PARTIR DE 179\$ PAR MOIS

Taux de financement **0.0%**

\*Taux de financement offert sur certains modèles en stock jusqu'à concurrence de \$ 600.8 sur une période de 24 mois.

RABAIS JUSQU'À 2154\$ SUR CERTAINS MODELES

ET EN PLUS JUSQU'À **1000\$** DE REMISE EN ARGENT COMPTANT

ET BEAUCOUP D'AUTRES PRIX SPÉCIAUX SUR QUELQUES 300 VOITURES ET CAMIONS EN STOCK

**LE VOITURIER**

1261, RUE KING EST, SHERBROOKE 569-5981 1-800-567-3499

via bec VOITURES NEUVES MERCURY LINCOLN CAMIONS FORD VÉHICULES USAGES LOCATION À COURT ET LONG TERME TRACES SERVICE CADASSIÈRE

21178 SEARS 20815

### MISE AU POINT

Dans la circulaire "Jours Sears" insérée dans La Tribune d'aujourd'hui, veuillez noter qu'à la page 9, l'illustration de la table à langer à 129.99 est inexacte. Nous nous excusons de ce contretemps.

SEARS

## L'AVANTAGE de rouler sur «Tapis Rouge» LA MERCURY SABLE

# 338\$

LOCATION À PAR MOIS

Sable GS  
Certains accessoires représentés peuvent être offerts en option.

**Ford du Canada croit fermement que la Sable maintiendra à long terme un excellent rapport qualité/prix. Vous pouvez maintenant louer ce véhicule en ne payant que des mensualités peu élevées au titre du programme de location Tapis Rouge.**

Voici 4 bonnes raisons de profiter du programme Tapis Rouge:

- \* La location à long terme est d'une grande commodité. Vous ne payez que la portion du prix correspondant à la durée d'utilisation du véhicule, et non le plein montant.
- \* Elle élimine la nécessité de revendre le véhicule à l'expiration du bail.
- \* Elle vous permet d'utiliser vos ressources monétaires à d'autres fins.
- \* Utilisée à des fins commerciales, elle vous permet de simplifier les calculs d'impôts.

Demandez-nous tous les détails.

PLUS obtenez toutes les caractéristiques suivantes:

- Moteur 6 cylindres de 3.0 L à injection électronique du carburant multipoint
- Boîte-pont automatique à surmultiplicateur
- Enjoliveurs de luxe
- Direction assistée à crémaillère
- Traction avant
- Phares aérodynamiques à halogène
- Phares de virage avant
- Deux rétroviseurs à commande électrique
- Suspension indépendante aux quatre roues
- Freins assistés
- McPherson à l'avant et à l'arrière
- Radio AM/FM stéréo électronique
- Banquette type avion revêtue de tissu avec deux dossiers inclinables
- Accoudoir central rabattable à l'arrière
- Désembailleurs de glaces latérales
- Dégivreur de lunette arrière

Garantie de 6 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur  
Garantie de 6 ans ou 160 000 km contre les perforations causées par la corrosion  
Demandez-nous plus de détails au sujet de cette garantie limitée.

Les concessionnaires peuvent louer à un prix inférieur.  
Le programme de location Tapis Rouge est basé sur un contrat fixe de 48 mois (option d'achat offerte). Le preneur à bail peut devoir acquiescer des frais de réparation ou des frais imputables à une usure excessive ou à un kilométrage excédentaire. Le programme est valable à condition de satisfaire aux critères d'assurance et d'évaluation du crédit. Les frais de transport, d'assurances, d'immobilisation de même que la taxe provinciale de ventes sont en sus.

## OFFRE DE DURÉE LIMITÉE

SHERBROOKE • 569-5981

**BELANGER & VIENS**

MAGOG • 843-3397

**Fouquet**

1-800-567-3443  
RICHMOND • 828-3717

19953

Recommandation formulée par le Conseil du patronat de réduire cette année le déficit d'au moins 10%

# Bourassa trouve la suggestion "réaliste"

par Guy TAILLEFER

MONTREAL (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa trouve "réaliste" la recommandation qui lui a été faite par le CPQ de viser à

réduire le déficit gouvernemental d'au moins dix pour cent dans le budget que le ministre des Finances, Gérard D. Lévesque, déposera au début du mois prochain à l'Assemblée nationale.

M. Bourassa a toutefois refusé de s'engager à ne pas augmenter les impôts directs et indirects, comme le lui a également demandé le Conseil du patronat du Québec, hier, au cours d'une rencontre à Montréal.



Robert Bourassa

En conférence de presse à l'issue de la rencontre qui a duré deux heures, M. Bourassa a défendu la politique de contrainte budgétaire appliquée par les libéraux. Le gouvernement élimine des dépenses "pour préserver l'avenir", a soutenu le premier ministre.

Il n'a pas exclu, d'autre part, que Québec présente un second budget avant la fin de l'année, afin de s'ajuster à la réforme fiscale qu'Ottawa prévoit rendre publique à l'automne prochain.

M. Bourassa est également revenu sur les dossiers de General Motors et de l'agence spatiale canadienne: il a de nouveau mis en garde le gouvernement fédéral contre une éventuelle volonté d'utiliser la subvention de \$110 millions versée la semaine dernière à l'usine GM de Boisbriand comme prétexte à l'implantation de l'agence spatiale ailleurs qu'au Québec.

Au leader du Parti québécois Pierre Marc Johnson qui l'accusait en fin de semaine de mollesse dans ces deux dossiers, M. Bourassa a répliqué de façon lapidaire qu'il était du rôle du chef de l'opposition "de frôler parfois la démagogie". Le premier ministre estime agir avec compétence sur ces questions, comme il l'a fait dans les cas de Petromont, dans l'est de Montréal, et du contrat d'entretien des CF-18, ultimement octroyé par Ottawa à Canadair.

chapitre des lois du travail.

Le conseil presse le gouvernement libéral d'adoucir certaines dispositions de la loi anti-briseurs de grève. M. Bourassa a affirmé hier que les négociations avec les fonctionnaires de l'Etat avaient accaparé l'attention du gouvernement pendant la première année de son mandat. Il a promis de se pencher sur la situation au cours des prochains mois.

Quant à la réforme du régime de santé et de sécurité au travail, le CPQ affirme que les amendements attendus aux lois 17 et 42 (Loi sur la santé et la sécurité du travail et Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles) ont déjà trop tardé et que le gouvernement est lent à livrer la marchandise promise à ce chapitre.

La encore, M. Bourassa a indiqué que le dossier était à l'étude et que des recommandations devraient être bientôt soumises au cabinet.

## A travers le pays

### Des milliers de sans-abri au Canada

OTTAWA (PC) — Des milliers de Canadiens n'ont même pas un toit au-dessus de leur tête, selon une enquête réalisée dans le cadre de l'Année internationale des sans-abri proclamée par les Nations-Unies.

Un sondage-éclair effectué au cours de la seule nuit du 22 janvier 1987 a démontré que 8,000 personnes ont dormi dans des foyers d'accueil d'urgence et des centres d'hébergement temporaire à travers le

pays, cette nuit-là. C'est sans compter toutes les personnes que les foyers ont été forcés de refuser, faute de place, et tous les itinérants qui ne cherchent même plus et se contentent des bancs de parc ou de bâtiments abandonnés.

L'enquête a été effectuée par le Conseil canadien de développement social (CCDS), avec l'aide financière de la Société d'hypothèques et de logement.

### Hatfield estime avoir été pardonné

FREDERICTON (PC) — Le premier ministre Richard Hatfield affirme que les Néo-Brunswickois n'ont pas oublié ses scandales politiques, mais qu'il lui ont pardonné.

"Ces genres de choses qui ont été soulevés et particulièrement certaines choses qui ont été soulevées durant ma carrière politique ne seront jamais oubliées", a déclaré

lundi aux reporters le premier ministre du Nouveau-Brunswick au cours d'une conférence de presse.

Cette conférence, la première que M. Hatfield ait donnée depuis juin dernier, a été tenue la veille de l'ouverture de la cinquième et dernière session législative de son mandat actuel.

### Deux appels entendus en Cour suprême

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a accepté, lundi, d'entendre les appels de deux jugements de la Cour d'appel du Québec concernant une section de la loi 101, qui prescrit l'affichage en français seulement.

pour affichage en anglais seulement a été maintenue par la Cour d'appel.

La seconde cause est celle de cinq hommes d'affaires de Montréal, accusés d'avoir affiché dans les deux langues. Dans ce cas d'affichage bilingue, la Cour d'appel a décrété que la loi québécoise violait la liberté d'expression.

La première cause est celle de l'homme d'affaires Allen Singer, de Montréal, dont la condamnation

## Consultation sur la qualité du français: la CEQ déçue

QUEBEC (PC) — La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) est "déçue" de la façon dont se déroulera la consultation annoncée par le ministre de l'Éducation Claude Ryan sur la qualité du français dans les écoles.

"On s'interroge même sur le sérieux de la démarche du ministre", a affirmé la vice-présidente de la centrale syndicale, Mme Monique Giroux, dans une entrevue accordée hier à la Presse Canadienne.

M. Ryan a annoncé la semaine dernière la tenue d'une consultation d'ici le premier juin prochain sur la qualité de la langue française parlée et écrite dans les écoles. Un questionnaire est envoyé à cette fin dans toutes les commissions scolaires du Québec et doit être rempli par la direction.

En mai dernier, une enquête avait révélé que les élèves faisaient en moyenne 31 fautes dans une dic-

tée de 334 mots prescrite par le ministre, soit une faute tous les dix mots.

La CEQ va participer à la démarche de M. Ryan mais se dit très déçue du procédé choisi par le ministre.

La consultation n'a aucune prétention scientifique et il n'y a aucun critère pour déterminer la représentativité de ceux qui vont répondre au questionnaire envoyé par le ministre, a déploré Mme Giroux.

La vice-présidente syndicale signale également le délai très court prévu pour répondre: les questionnaires doivent être retournés par le premier juin.

La CEQ organisera en janvier 1988 un colloque "beaucoup plus sérieux que le document du ministre" sur la qualité du français dans les écoles, a fait savoir Mme Giroux. On y analysera non seulement la réalité scolaire qui peut avoir contribué à la détérioration de la langue française, mais aussi la réalité sociale, familiale, économique, etc.

### Loi anti-scab

Le CPQ a par ailleurs profité de sa rencontre avec M. Bourassa pour réitérer ses revendications au

**HORAIRE OFFICIEL**  
Au Collège Mont Notre-Dame de Sherbrooke

#### Vendredi le 10 avril

- 9:30 Ouverture officielle
- 10:00 Ouverture au public
- 10:00 Présentation continue de EUREKA\*
- 10:30 Animation Petit Débrouillard
- 11:00 Animation Petit Débrouillard
- 13:30 Animation Petit Débrouillard
- 13:30 Génies en herbe
- 14:00 Films à l'ONF
- 14:30 Animation Petit Débrouillard
- 21:00 Fermeture des stands
- 21:15 Chimie-Show

#### Samedi le 11 avril

- 9:30 Ouverture au public
- 13:00 Présentation continue de EUREKA
- 13:30 Animation Petit Débrouillard
- 14:00 Film à l'ONF
- 14:00 Impro-science
- 14:30 Animation Petit Débrouillard
- 15:30 Animation Petit Débrouillard
- 17:00 Souper ouvert à tous
- 21:00 Fermeture de l'exposition

#### Dimanche le 12 avril

- 9:00 Assemblée générale annuelle
  - 13:00 Ouverture au public
  - 13:00 Présentation continue de EUREKA
  - 13:30 Lancement du livre "Les petits marmitons"
  - 14:30 Remise des prix.
- \* Présentation continue de EUREKA, une bande dessinée de vulgarisation de la physique.  
L'ENTRÉE EST GRATUITE. GARDERIE SUR PLACE

### ENEZ RENCONTRER NOS JEUNES SCIENTIFIQUES

**Lisette Pomerleau** Normand Tétrault  
(Le sucre, énergie vivante pour tous) du C.S.N.E. de Granby

**Eric Lavoie** François Gagnon  
(Info-term) Polyvalente Montcalm de Sherbrooke

**Nadia Fleury** Suzy Fontaine  
(La vie de l'aspirine) Polyvalente Marie-Rivier de Drummondville

Cette annonce est une gracieuseté de **la tribune**

## L'AVANTAGE de rouler sur «Tapis Rouge» LA FORD TAURUS

# 293\$

LOCATION À PAR MOIS



Taurus L. Certains accessoires représentés peuvent être offerts en option.



**Ford du Canada croit fermement que la Taurus maintiendra à long terme un excellent rapport qualité/prix. Vous pouvez maintenant louer ce véhicule en ne payant que des mensualités peu élevées au titre du programme de location Tapis Rouge.**

- Voici 4 bonnes raisons de profiter du programme Tapis Rouge:
- \* La location à long terme est d'une grande commodité. Vous ne payez que la portion du prix correspondant à la durée d'utilisation du véhicule, et non le plein montant.
  - \* Elle élimine la nécessité de revendre le véhicule à l'expiration du bail.
  - \* Elle vous permet d'utiliser vos ressources monétaires à d'autres fins.
  - \* Utilisée à des fins commerciales, elle vous permet de simplifier les calculs d'impôts.
- Demandez-nous tous les détails.

Les concessionnaires peuvent louer à un prix inférieur

Le programme de location Tapis Rouge est basé sur un contrat fixe de 48 mois (option d'achat offerte). Le preneur à bail peut devoir acquiescer des frais de réparation ou des frais imputables à une usure excessive ou à un kilométrage excédentaire. Le programme est valable à condition de satisfaire aux critères d'assurabilité et d'évaluation du crédit. Les frais de transport, d'assurances, d'immatriculation de même que la taxe provinciale de ventes sont en sus.

Pour renseignements supplémentaires, s.v.p., consultez votre concessionnaire du RÉSEAU FORD & MERCURY DE L'ESTRIE ...

**CHAMPAGNE**  
WINDSOR • 845-5432

**MA MAURIS AUTO**  
COATICOOK • 849-2767

**VAL ESTRIE**  
SHERBROOKE • 563-4466

## La Fondation des gens des Cantons de l'Est pour la recherche et la culture

pour NOTRE avenir...

VOTRE CONTRIBUTION POUR L'AVENIR... VOUS POUVEZ changer quelque chose

Si vous êtes d'avis que des activités culturelles et éducatives renforcent le développement économique...

et si vous reconnaissez le caractère bilingue et biculturel des Cantons de l'Est...

Souscrivez généreusement à la FONDATION des GENS des CANTONS de L'EST pendant sa campagne de financement du 6 avril au 4 mai.

La Fondation est un organisme de charité qui émet des reçus pour fins d'impôt.



1495 KING EST,  
FLEURIMONT

**563-4736**

# LE COLOSSE DU COUVRE-PLANCHER



**B. Bergeron**  
président



**S. Bergeron**  
copropriétaire



**J. Lebel**  
copropriétaire



**A. Laprise**  
directeur général

## VOUS INVITE A SA VENTE D'

# AGRANDISSEMENT



**J. Leriche**  
vendeur



**Michel Labrecque**  
vendeur



**G. Thibeault**  
vendeur



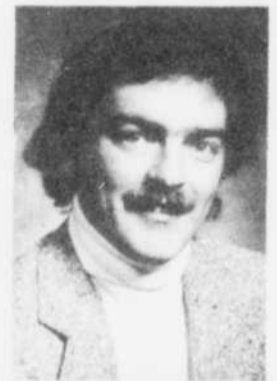
**Gilles Lambert**  
vendeur



**Lise Simard**  
secrétaire



**Sara Lessard**  
secrétaire



**André Morin**  
division contrat

## SERONT HEUREUX DE VOUS GUIDER DANS LE CHOIX DE VOS COUVRE-PLANCHERS.



**G. Baron, Jr.,**  
conseiller en décoration



**S. Landry**  
conseiller en décoration



**D. Béliveau**  
fabrication de stores



**H. Veilleux**  
installateur de stores

## POUR UNE DECORATION PERSONNALISEE



**M. Massy**  
responsable  
des installations



**C. Bouchard**  
responsable  
des coupes



**S. Huard**  
responsable  
du nettoyage



**M. Dallaire**  
livreur



**Y. Campeau**  
livreur

## POUR UN SERVICE APRES-VENTE INEGALE

Si Tapis V.N. n'existait pas, il faudrait l'inventer.

14 poseurs d'expérience nous permettent de vous offrir une garantie d'un an sur l'installation.